

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 30580 du 16 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1715311S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 69124 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (NOR : INTJ1630313S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> juillet 2017 :

<b>Brayelle</b> Fabrice	NIGEND : 146066	NLS : 8 004 622
<b>Delbecq</b> Patrick	NIGEND : 117031	NLS : 5 188 065
<b>Munch</b> Christian	NIGEND : 113872	NLS : 5 189 548

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 juin 2017.

*Le général de corps d'armée, commandant la région  
de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*

F. GIERÉ